



## Monitoring du fédéralisme 2017-2021

### Interventions parlementaires

12 février 2021

---

### Interventions parlementaires déposées à l'Assemblée fédérale

Le rapport propose une analyse de l'impact sur le fédéralisme des interventions parlementaires (initiatives parlementaires, motions et postulats) déposées au Conseil national et au Conseil des États. Parce qu'il porte sur une période de quatre ans, le rapport permet d'analyser un plus grand nombre d'interventions. La pertinence des données s'en trouve améliorée, les risques de distorsion sont réduits et les fluctuations annuelles lissées.

Les résultats de l'analyse des interventions parlementaires sont influencés, entre autres, par le contexte politique, la situation économique et les événements qui ont marqué la période 2017– 2020. Cela dit, les constats ont une dimension subjective puisque les critères retenus sont sujets à interprétation. Il faut donc considérer les tendances et les orientations générales plutôt que les chiffres détaillés.

#### *Procédure de sélection et méthode*

N'ont été retenues que les interventions qui ont un lien avec le fédéralisme. La procédure de sélection a eu lieu en deux temps :

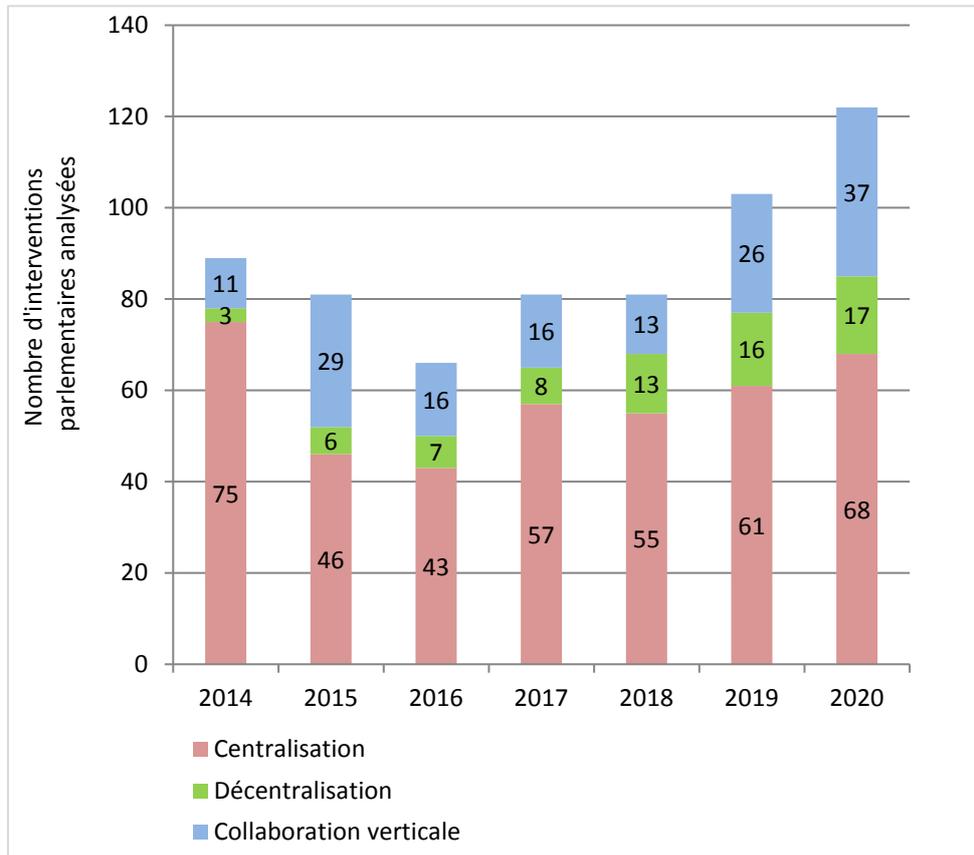
- 1) La première étape a consisté à effectuer une recherche par mot clé (« canton ») d'interventions susceptibles de concerner les cantons. Sur les 3'340 interventions parlementaires déposées entre 2017 et 2020 (2014-2016: 2'060), 1'377 contenaient le terme « canton » (2014-2016: 814), soit 41% (2014-2016: 40%).
- 2) La seconde a consisté en une analyse qualitative des 1'377 interventions afin de déterminer celles qui représentaient les plus forts enjeux sur le plan du fédéralisme. Résultat : 387 interventions (2014-2016: 236), soit 11,6% (2014-2016: 11,5%) de toutes les interventions déposées durant la période considérée.

L'analyse ci-après des 387 interventions a porté sur le texte de chacune d'entre elles, mais pas sur les débats parlementaires. Elles ont été réparties en trois catégories, en fonction de leur orientation:

- 1) *Centralisation* : l'intervention vise la centralisation d'un domaine de tâches.
- 2) *Décentralisation* : l'intervention respecte le principe de subsidiarité et propose une solution décentralisée.
- 3) *Collaboration verticale* : l'intervention propose une solution qui respecte la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

Les commentaires qui suivent reflètent une situation à un moment donné et pas nécessairement une tendance à long terme.

**Évolution des interventions parlementaires pendant la période sous revue**  
*Évolution de l'orientation des interventions 2017-2020*



*Graphique 1*

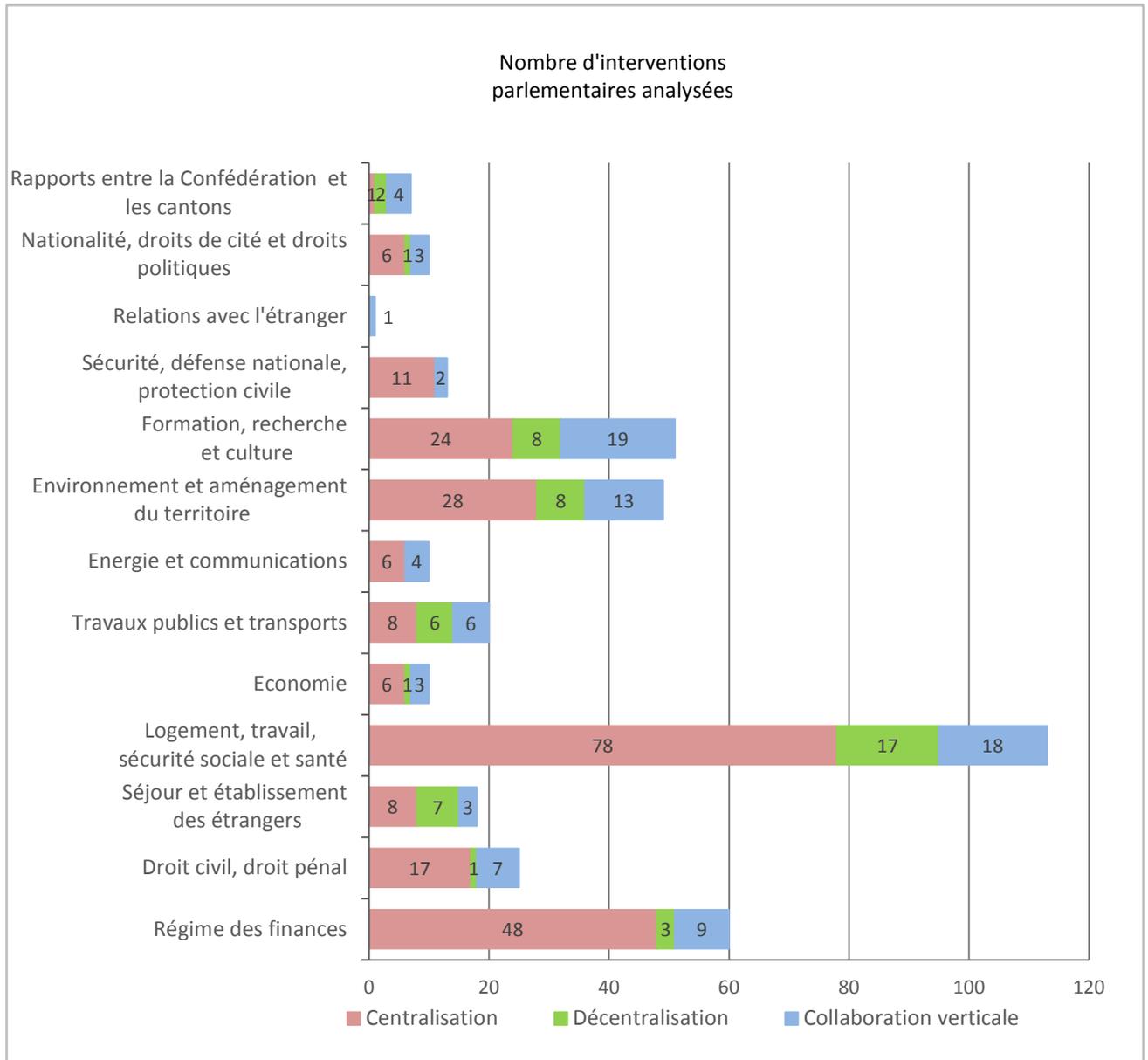
Pour la période 2017-2020, une majorité des interventions analysées font ressortir une tendance à la centralisation (241, soit 62%). Le solde se partage entre les interventions parlementaires renforçant la collaboration entre la Confédération et les cantons (92, soit 24%) et à tendance décentralisatrice (54, soit 14%). Les résultats sont similaires à ceux de la période 2014-2016. La part la plus importante des interventions parlementaires déposées montre une tendance à la centralisation.

Par rapport à la période 2014-2016, les interventions parlementaires à tendance centralisatrice sont en légère baisse (2014-2016: 69%; 2017-2020: 62%), alors que les interventions parlementaires visant à accroître la marge de manœuvre des cantons sont en hausse (2014-2016: 7%; 2017-2020: 14%). À noter, l'augmentation en 2019 et 2020 du nombre d'interventions parlementaires dont les enjeux sont les plus forts sur le plan du fédéralisme.

## 1.1 Répartition par domaine politique

### Les interventions parlementaires ont été analysées par domaine politique.

Répartition par domaine politique (2017-2020)



Graphique 2

Pour la période 2017-2020, la nomenclature des domaines politiques est différente de celle prise en compte pour analyser les interventions parlementaires de la période 2014-2016. La nomenclature utilisée pour la période 2017-2020 a été définie sur la base de la structure thématique de la constitution fédérale.

Durant la période 2014-2016, la répartition par domaine politique faisait ressortir des tendances centralisatrices essentiellement dans les domaines de la santé (24, soit 86%), des finances (35, soit

83%) et de la sécurité/justice (13, soit 81%). Le nombre d'interventions qui ont une tendance décentralisatrice était faible quel que soit le domaine politique considéré.

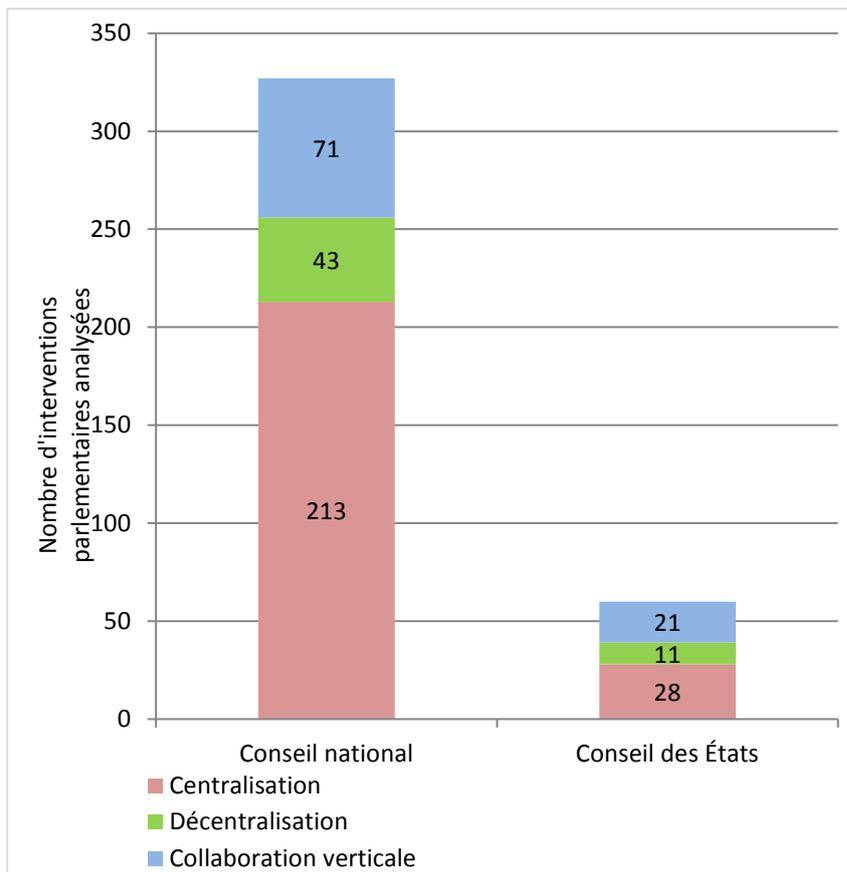
Pour la période 2017-2020, la part des interventions parlementaires dans le domaine "Logement, travail, sécurité sociale et santé" représente près de 30% du total. La part des interventions à visée centralisatrice est supérieure à la moyenne de 62% dans les domaines "Sécurité, défense nationale, protection civile" (11, soit 85%)<sup>1</sup>, "Régime des finances" (48, soit 80%), "Logement, travail, sécurité sociale et santé" (78, soit 69%) et "Droit civil, droit pénal" (17, soit 68%). Le nombre d'interventions qui ont une tendance décentralisatrice est faible pour tous les domaines politiques considérés, à l'exception des domaines "Séjour et établissement des étrangers" (7, soit 39%) et "Travaux publics et transports" (6, soit 30%)

## 1.2 Répartition par acteurs politiques

Les interventions ont été analysées en fonction de l'appartenance à un conseil (Conseil national ou Conseil des États) ou à un groupe politique.

### *Appartenance à un conseil*

*Répartition par conseil (2017-2020)*



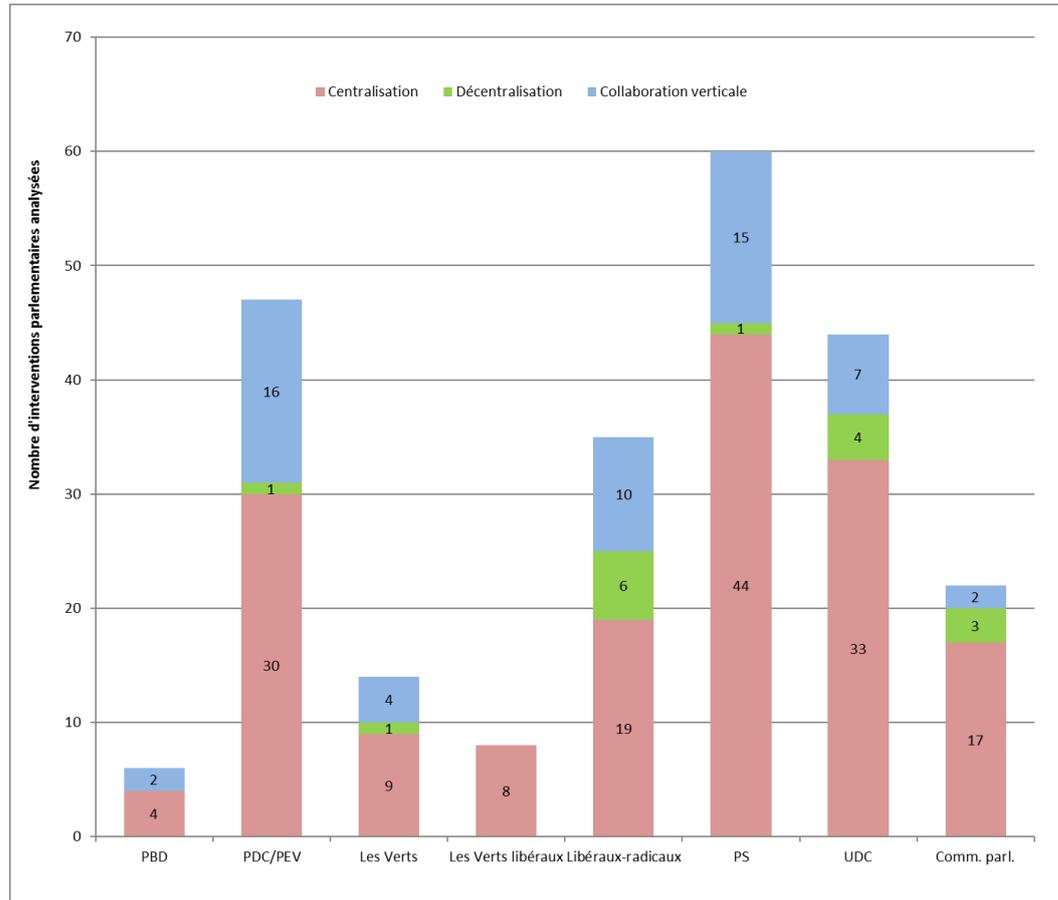
*Graphique 3*

<sup>1</sup> Les pourcentages indiqués entre parenthèses portent sur le total des interventions analysées par domaine politique. Les interventions parlementaires à visée centralisatrice par ex. dans le domaine "Sécurité, défense nationale, protection civile" : 11 = 85% des 13 interventions déposées dans ce domaine (13 = 100%)

Pour la période 2017–2020, la part des interventions parlementaires à visée centralisatrice est plus importante au Conseil national (213, soit 65%) qu'au Conseil des Etats (28, soit 47%)<sup>2</sup>. La tendance à la centralisation est donc très marquée. A noter que les résultats ne sont pas fondamentalement différents de ceux pour la période 2014-2016.

### ***Appartenance à un groupe politique***

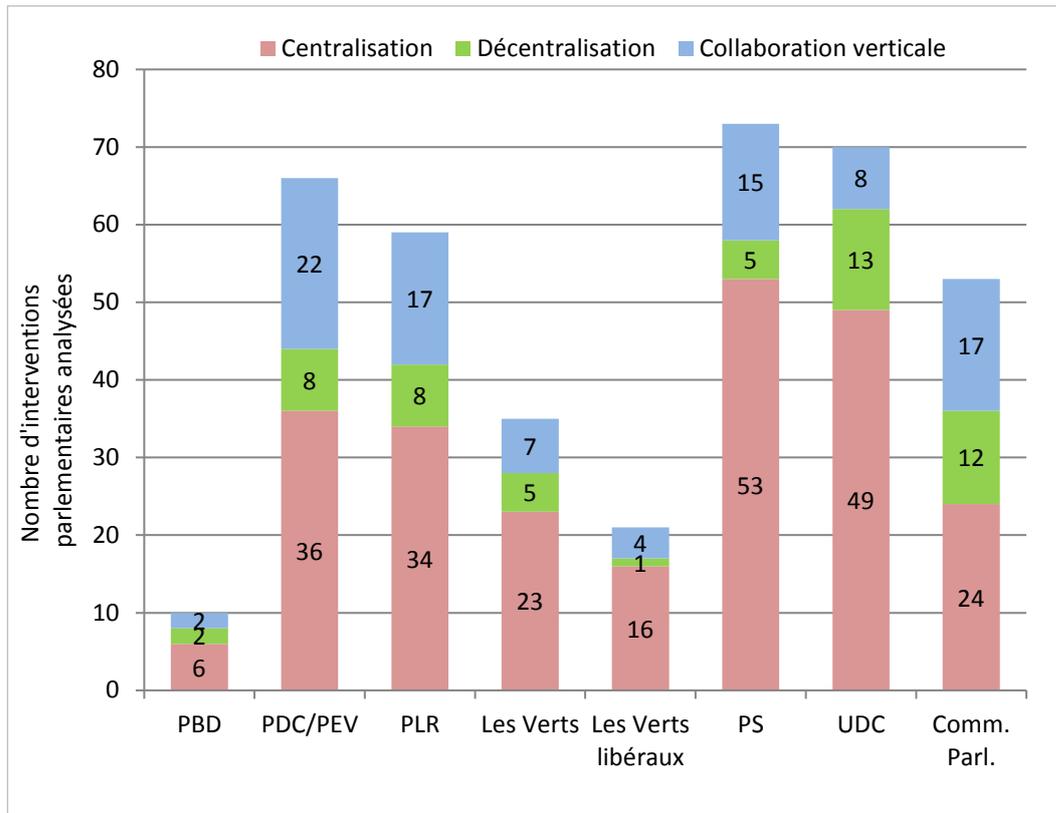
#### *Répartition par groupe politique ou commission parlementaire (2014–2016)*



*Graphique 4*

<sup>2</sup> Les pourcentages indiqués entre parenthèses portent sur le total des interventions analysées par conseil. Les interventions parlementaires à visée centralisatrice par ex. au Conseil des Etats : 28 = 47% des 60 interventions déposées au Conseil national (60 = 100%).

Répartition par groupe politique ou commission parlementaire (2017-2020)



Graphique 5

Entre 2014 et 2016 (cf. graphique 4), l'analyse des interventions parlementaires en fonction de l'appartenance politique (commissions parlementaires, partis) montrait que plus du 60% des interventions sont déposées par le PS, le PDC/PEV et l'UDC. La part des interventions parlementaires à visée centralisatrice est au-dessus de la moyenne (69%) chez les Verts libéraux (8, soit 100%), les commissions parlementaires (17, soit 77%), l'UDC (33, soit 75%) et le PS (44, soit 73%).

Pour la période 2017-2020 (cf. graphique 5), les interventions parlementaires déposées par les partis gouvernements (PS, UDC PDC/PEV et PLR) représentent plus des deux tiers (268, soit 69%) du total. La part des interventions parlementaires à tendance centralisatrice est la plus élevée chez les Verts libéraux (16, soit 76%)<sup>3</sup>, le PS (53, soit 73%), l'UDC (49, soit 70%) et les Verts (23, soit 66%). La part de ces groupes politiques est supérieure à 62%, soit le pourcentage de la catégorie "Centralisation" par rapport au total. A noter que la tendance à la centralisation n'est pas corrélée avec le positionnement du parti à gauche ou à droite de l'échiquier politique.

<sup>3</sup> Les pourcentages indiqués entre parenthèses portent sur le total des interventions analysées par groupe politique. Les interventions parlementaires par ex. à tendance centralisatrice déposées par les Verts libéraux : 16 = 76% des 21 interventions déposées par ce groupe parlementaire (21 = 100%).